

Promouvoir la justice, la paix et l'intégrité de la création au cœur de la mission de la Congrégation de Notre-Dame

« À la suite du Christ, dans une option préférentielle pour les pauvres et pour vivre leur mission d'éducation libératrice dans la fidélité au charisme prophétique de Marguerite Bourgeoys », les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame participent activement à la transformation de la société en vue d'un monde plus juste.

Toujours sur les pas de Sainte Marguerite Bourgeoys, les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame demeurent fidèles à leur engagement aux côtés des personnes démunies et vulnérables. Dans les huit pays où elles sont présentes, elles œuvrent à promouvoir la justice sociale, économique et écologique à travers l'éducation, l'accompagnement et les prises de positions.

L'éducation libératrice est un terme souvent utilisé à la Congrégation pour décrire la philosophie qui motive sa mission d'éducation. L'éducation libératrice est centrée sur la personne et, de ce fait, tient toujours compte de la dignité de chaque personne. L'éducation libératrice vise ainsi à développer le plein potentiel des personnes en les préparant à devenir les agents de leur propre transformation et des citoyens du monde, qui participeront de façon active et engagée à l'évolution de la société et à la préservation de notre planète.

Le Réseau de justice sociale de la Congrégation de Notre-Dame

Afin de renforcer leurs actions d'éducation libératrice dans la perspective d'un monde plus juste et équitable, les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame ont décidé de créer le Réseau de justice sociale, qui est devenu au sein de la Congrégation la structure chargée de promouvoir la Justice, la Paix et l'Intégrité de la Création.

Le Réseau de justice sociale fut créé en 1991 à la demande de la Conférence générale¹ et en réponse à un appel du Chapitre général de 1990², appel systématiquement renouvelé depuis, à la « solidarité avec les personnes appauvries et opprimées ».

Depuis 2004, la Congrégation a nommé une personne coordonnatrice du Réseau à plein temps.

Premier Mandat

«Ce Réseau va encourager des initiatives susceptibles de nous conscientiser continuellement sur les questions de justice dans nos milieux et partout ailleurs dans le monde; il va stimuler la réflexion et l'action, et nous assister dans la prise de position commune dans les situations où les droits humains et la justice sont menacés».

Mission du Réseau

La mission du Réseau est d'appuyer les sœurs dans leur effort accru de solidarité avec les personnes vulnérables, et vivant en situation de pauvreté.

La stratégie choisie est de privilégier le dialogue, d'informer, d'éveiller les consciences, d'encourager de nouvelles initiatives ou de soutenir celles qui existent déjà.

Le Réseau de justice sociale est une instance critique et une ressource pour la Congrégation de Notre-Dame. L'information fournie permet de répondre aux appels de solidarité et susciter l'engagement.

Objectifs du Réseau de justice sociale de la Congrégation de Notre-Dame

- Aider à développer la spiritualité; réflexion sur l'analyse sociale et la transformation de la société
- Constituer une ressource pour la Congrégation de Notre-Dame dans l'analyse des situations critiques dans notre société
- Encourager l'engagement dans des actions qui visent à éliminer les causes et les conséquences de la pauvreté et de l'injustice

Rédaction: Bineta Ba, Coordonnatrice du Réseau de justice sociale de la Congrégation de Notre-Dame

Les thèmes majeurs dont s'occupe le Réseau de justice sociale de la Congrégation de Notre-Dame

Une fois par an, tous les membres du Réseau se réunissent à Montréal en congrès pour définir les nouvelles priorités d'action de l'année à venir. Les priorités retenues s'inspirent des préoccupations locales et du contexte mondial.

Depuis quelques années, le Réseau concentre ses efforts sur les causes suivantes:

- La condition des femmes
- La traite des femmes et des enfants
- L'écologie et les droits humains: en lien avec l'exploitation minière, la protection de l'environnement et les droits des populations autochtones
- Le partage équitable des ressources de la terre

Des sœurs, des personnes associées et autre personnes amies de la Congrégation de Notre-Dame participent annuellement à la Marche mondiale des femmes où elles revendiquent les droits pour améliorer la condition des femmes et des familles.



La coordonnatrice du Réseau de justice sociale, madame Bineta Ba, lors d'une conférence sur les industries extractives au Québec donnée en 2012 devant le Regroupement pour la Responsabilité sociale des entreprises

Les sœurs se préoccupent aussi de l'impact des activités des compagnies minières sur l'environnement et sur les populations locales: décapitation de montagne dans le sud ouest de la Virginie (USA), mines à ciel ouvert en Amérique centrale, etc.

Plusieurs lettres sont envoyées à des membres des gouvernements par les membres du Réseau de justice sociale et au nom de la Congrégation de Notre-Dame pour empêcher l'assouplissement des règles qui régissent les compagnies minières et dénoncer leurs pratiques abusives au Canada, aux États-Unis, en Amérique centrale et au Cameroun.

Le dossier de la traite fait aussi l'objet d'actions particulières, notamment des campagnes de lettres contre la traite au moment des grands événements sportifs comme les Jeux Olympiques. Il y a aussi des activités de sensibilisation portant sur la distribution de matériel pédagogique dans les écoles et les paroisses.

Structure du Réseau de justice sociale de la Congrégation de Notre-Dame

- Une personne qui coordonne les activités du Réseau
- Un comité de coordination qui aide à définir les priorités stratégiques
- Une personne responsable du dossier de la traite des personnes
- Une personne représentante de la Congrégation auprès de l'Organisation des Nations Unies
- Des déléguées au Réseau nommées par chaque province et région (instances administratives) de la Congrégation

¹ La Conférence générale réunit les équipes de leadership de toutes les instances administratives (provinces et régions) de la Congrégation. Elle traite des questions touchant l'animation spirituelle et apostolique de la communauté et elle discute aussi des affaires courantes.

² Le Chapitre général est convoqué aux cinq ans; il réunit les déléguées de toute la Congrégation pour décider des orientations des cinq prochaines années en plus d'élire l'équipe générale de leadership. Il constitue la plus haute instance décisionnelle de la Congrégation.